

# Le tour des mégalithes de Bagneux



Visorando

Une randonnée proposée par lolo36

Agréable balade à travers champs et bois, permettant de découvrir quelques mégalithes autour du village de Bagneux dans le Boischaud Nord de l'Indre, notamment la Pierre Couverte de Bué, dolmen néolithique classé monument historique.



<b>Durée :</b>	2h15	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	7.58km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	38m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	47m	<b>Commune :</b>	Bagneux (36210)
<b>Point haut :</b>	126m		
<b>Point bas :</b>	92m		

## Description

**(D/A)** Le départ a lieu en face de l'église de Bagneux. Prendre au Sud-Est la route sortant du village (balisage Bleu du PR® ou Jaune-Rouge du GRP®). Au bout de 100m, on peut apercevoir sur la gauche les anciens bâtiments de l'Abbaye de Vernusse.

100m après, prendre le chemin herbeux à droite (non balisé).

Tourner à gauche à l'intersection suivante puis laisser à 400m un chemin sur la droite pour atteindre une nouvelle intersection. Prendre le chemin de gauche (croix Jaune) qui rejoint une route. L'emprunter sur 50m pour atteindre les petites pierres levées des Bruyères sur la droite.

**(1)** Revenir sur vos pas pour s'enfoncer à droite dans un bois (balisage Vert). Au bout de 200m, vous pouvez apercevoir enfouie dans les fougères, la Pierre à Fusil (bloc rocheux).

Continuer le chemin pour atteindre une ancienne ferme rénovée, au lieu-dit Margot: tourner à gauche (croix Verte).

**(2)** 50m après, retrouver à droite le circuit balisé Bleu du PR® du Tour des Mégalithes.

Passer sur une passerelle qui enjambe le Fouzon puis remonter vers le hameau de Bué.

Prendre la petite route sur la droite en direction du dolmen de la Pierre Couverte de Bué, qui se trouvera sur votre droite après une montée de 200m.

**(3)** Après avoir admiré le dolmen, remonter à droite la petite route sur 50m afin d'avoir un beau point de vue sur les prairies avoisinantes, dans lesquelles vous apercevez des pierres imposantes, vestiges de mégalithes. Redescendre la route vers Bué et continuer tout droit (balisages Bleu et Jaune-Rouge).

**(4)** Suivre le balisage en tournant dans une rue à droite puis continuer tout droit dans un chemin qui traverse les pâturages. À gauche, vous pouvez apercevoir la Pierre Levée de Bellevue. À l'intersection suivante, descendre par le chemin de gauche.

**(5)** Au bout de 250m, prendre à gauche un chemin privé, en prenant la précaution de bien refermer derrière vous la barrière en fil électrique: faire un aller-retour pour admirer de plus près le menhir de la Pierre Levée.

**(5)** De retour, prendre le chemin en face, au Nord-Est, qui amène à la ferme de Bellevue. Tourner alors à gauche pour descendre la petite route.

Traverser la départementale D31b pour continuer tout droit dans le chemin qui vous amène au site de la Pierre Folle.

**(6)** Profiter de l'aire de pique-nique pour vous restaurer. Revenir à la D31b, l'emprunter à droite.

## Points de passages

- D/A Eglise de Bagneux**  
N 47.182536° / E 1.752451° - alt. 115m - km 0
- 1 Pierres levées des Bruyères**  
N 47.173578° / E 1.762048° - alt. 118m - km 1.59
- 2 Ferme de Margot**  
N 47.177943° / E 1.764408° - alt. 100m - km 2.2
- 3 Dolmen de la Pierre Couverte de Bué**  
N 47.178104° / E 1.771027° - alt. 124m - km 2.75
- 4 Hameau de Bué**  
N 47.180417° / E 1.769033° - alt. 105m - km 3.23
- 5 Pierre levée de Bellevue**  
N 47.185024° / E 1.774196° - alt. 118m - km 4.25
- 6 Mégalithe de la Pierre Folle**  
N 47.187934° / E 1.770082° - alt. 98m - km 5.05
- 7 Gué du Fouzon aux Bruyères**  
N 47.189995° / E 1.76126° - alt. 93m - km 6.28
- 8 La Croix Verte**  
N 47.18518° / E 1.755833° - alt. 103m - km 7.18
- D/A Eglise de Bagneux**  
N 47.182573° / E 1.752469° - alt. 114m - km 7.58

Une fois passé deux ponts enjambant de nouveau le Fouzon, tourner à droite pour traverser le hameau de Boisy et continuer.

(7) Arriver au lieu-dit les Bruyères, descendre à droite jusqu'au gué traversant le Fouzon puis revenir sur vos pas pour continuer à gauche dans un chemin herbeux le parcours du PR® (balisage Bleu).

Tourner à gauche à l'intersection suivante: le chemin remonte au lieu-dit La Croix Verte.

(8) Emprunter par la droite la D31b puis traverser tout droit le village de Bagneux et rejoindre le point de départ (D/A).

## Informations pratiques

Pas de point d'eau hormis à Bagneux.

Si vous vous promenez avec un chien, veillez à ce qu'il soit tenu en laisse dans les parties privées (notamment entre les points (1) et (2), ainsi qu'au (5)).

## A proximité

Différents mégalithes le long du parcours.

Église de Bagneux (demandé à la mairie); ancienne Abbaye de Vernusse (privé)

[Les Parcs et Jardins du domaine de Poulaines](#)

[Valençay](#)

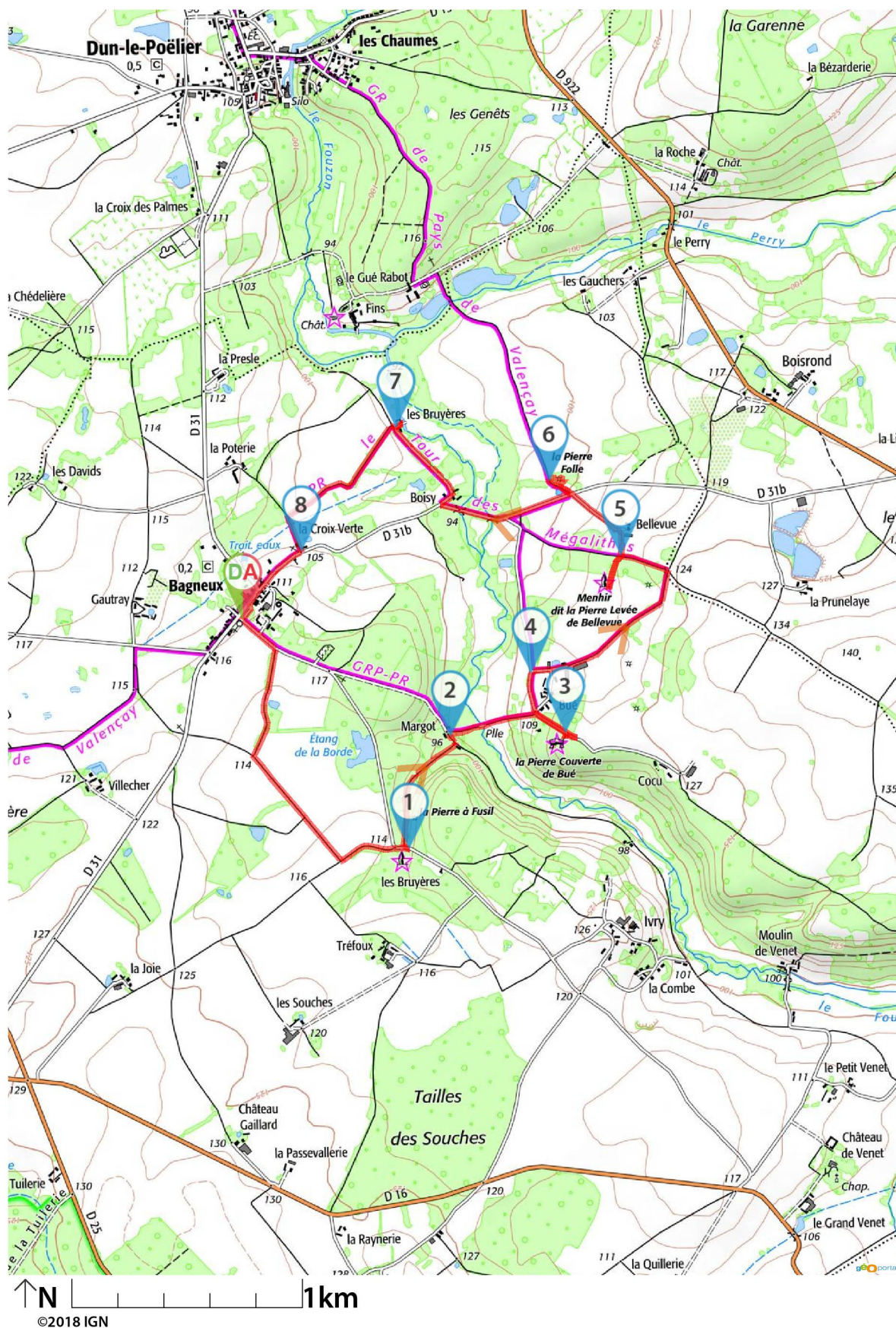
Dans le département du Cher:

[Saint Oustrille et Graçay](#)

[Vierzon](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-tour-des-megalithes-de-bagneux/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

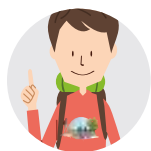


# LA CHARTE

**Visorando**  
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

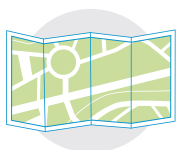
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



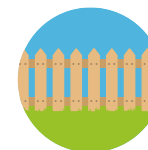
### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



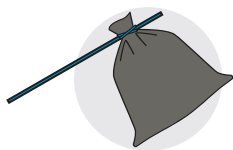
### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



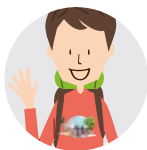
### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



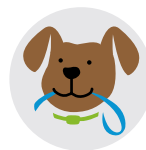
### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**